



# SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE DE LA SARTHE

Escalier E- 3 Bd René Levasseur - 72000 Le Mans - Tel : 02 43 23 91 82

[sdppr72@gmail.com](mailto:sdppr72@gmail.com)

## Appel de COTISATION nouvel adhérent 202.

ADHERENT N° :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE

Code Postal :

VILLE :

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

### DECLARATION DE SURFACE - ANNEE CIVILE

*La déclaration de surface est obligatoire pour les terres agricoles.*

**Attention : Afin d'éviter toute rupture de la couverture RC, renouveler avant le 31/12 avant minuit.**

NATURE	COMMUNE	HECTARES	
TERRES AGRICOLES		ha	
BOIS		ha	
EAU		ha	
SURFACE TOTALE A DECLARER		HA	
PART FIXE		34 €	
PART VARIABLE :		€	
1 à 200 HA	201 HA à 300 HA		≥ 300 HA
1€/ha	0,85€/ha		0,70€/ha
TOTAL A PAYER		€	

**Document à nous retourner **signé** avec votre aimable règlement.**  
**Vous certifiez ne pas avoir eu de sinistres au cours des trois dernières années.**

Fait à :

Le

Signature :

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat de la Sarthe :

Site Internet : [www.sdppr72.fr](http://www.sdppr72.fr)

Tel : 02 43 23 91 82 / 07 69 69 85 40

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



## SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE DE LA SARTHE

Escalier E- 3 Bd René Levasseur - 72000 Le Mans - Tel : 02 43 23 91 82

[sdppr72@gmail.com](mailto:sdppr72@gmail.com)

### REGLEMENT :

- Soit par **CHEQUE** à nous retourner à l'ordre de **SDPPR72**
- Soit par **VIREMENT** veuillez nous contacter pour le RIB

**Cotisation déductible à 100% de vos revenus fonciers,  
FACTURE sur demande par mail ou poste.**

### ETRE ADHERENT, VOUS BENEFICIEZ DE :

- **RC :**  
Votre Syndicat a souscrit pour vous une assurance responsabilité civile.  
Elle est **OBLIGATOIRE** pour les terres, il est impératif de **déclarer la TOTALITE de sa surface** pour en bénéficier sans quoi la garantie serait caduque.
- **CONSEILS :**  
Des personnes compétentes en droit agricole répondent à vos questions.  
Les **consultations** ont lieu **les Mardi après-midi de 14h à 17h**.  
Pour les adhérents : première consultation gratuite, les suivantes : 49€  
Pour les non adhérents : consultation est facturée 100€.
- **REUNIONS :**  
Trois par an, sur divers sujets (Droit rural, Bail, Fiscalité, Environnement)
- **SERVICE JURIDIQUE :**  
A votre disposition au sein de la fédération Nationale.
- **REVUE :**  
La **Revue Nationale de la Propriété Privée Rurale** vous est proposée au tarif préférentiel de **47€ au lieu de 78€**. (Actualité législative, fiscale et jurisprudence)  
Envoyez directement votre adhésion au 31 rue de Tournon, 75006 PARIS
- **NOTRE REPRESENTATION** dans les organismes suivants :  
Tribunal paritaire, Préfecture, CDOA, SAFER, ADE, Chambre d'agriculture, Fédération de chasseurs.

**Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour défendre vos intérêts.**

Pour tous renseignements, merci de contacter le secrétariat de la Sarthe :

Site Internet : [www.sdppr72.fr](http://www.sdppr72.fr)

Tel : 02 43 23 91 82 / 07 69 69 85 40

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00